

Madame la Ministre,  
Monsieur le sous-préfet  
Monsieur le sénateur,  
Monsieur le Député,  
Madame le Maire de st Gély du Fesc et représentant M. le président du Conseil  
Départemental de l'Hérault  
Monsieur le président de la CCGPSL,  
Monsieur le Maire de St Mathieu de Trévières et Conseiller Départemental de l'Hérault  
Messieurs les maires de Combaillaux et de Vailhauquès,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Délégué Militaire Départemental  
Monsieur le représentant de la gendarmerie de st Gély du Fesc  
Monsieur le représentant des sapeurs-pompiers du service départemental d'Incendie  
et de secours de l'Hérault,  
Mesdames et Messieurs les porte-Drapeaux  
Madame la consule de la baronnie de Caravète  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,  
Murloises, Murlois,  
Mesdames et messieurs, Chers amis,

Avant de commencer mon propos, je tiens à vous dire combien cette cérémonie est importante pour notre commune et votre présence en ce jour valorise et renforce notre action.

A la question, est-ce encore utile d'ériger un tel monument en 2023 ? Ou bien, « dans la conjoncture actuelle, est-ce une priorité » ? Ce sont toujours les mêmes questions et les mêmes priorités qui aujourd'hui nous conduisent au constat qu'il n'y avait pas de monument 78 ans après la fin de la 2eme guerre mondiale;

Alors OUI avec fierté et courage le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'entreprendre ce formidable projet car nous voulons que la mémoire et la paix soient dans la culture, dans notre culture.

Paul Eluard disait : il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous », et bien aujourd'hui nous avons rendez-vous avec le passé, la mémoire donc **et** le futur avec le maintien de la paix qu'il faut entretenir.

C'est ainsi qu'en 2020, le conseil municipal de Murles s'était engagé à créer un espace où la mémoire et le recueillement permettraient à chacun de se souvenir des tragédies qu'a connu notre pays.

C'est par une participation citoyenne des habitants que nous avons fait aboutir ce projet qui nous rassemble aujourd'hui.

La mémoire, **notre devoir** de mémoire et la fragilité de la paix sont les thèmes qui ont nourri ce travail.

Le choix du monument s'est voulu sobre et s'inscrit dans les couleurs, les pierres et les matériaux de notre région et plus précisément de Pompignan. Il n'est ni grandiloquent, ni prétentieux, mais simple.

Cette Pierre brute qui semble sortir de terre et qui s'élève vers le ciel, symbolise la force, la robustesse, la longévité et demande à être polie comme la paix nécessite d'être entretenue. Symboliquement, sa forme unit ou réunit la terre des vivants et l'esprit des disparus.

La phrase gravée sur cette pierre « **ne prenons pas la paix pour acquise** » doit nous rappeler que cette paix est fragile et l'histoire nous l'a trop souvent démontrée.

Clin d'œil à notre commune, la ligne de crête en bas du monument dessine la courbe de l'horizon de notre paysage en rappelant graphiquement son passé historique.

Le monument de Murles transmet en conséquence un message universel, énoncé simplement et qui souligne l'importance que nous accordons collectivement à la paix, signe de concorde entre les peuples, mais tout autant au sein de notre grande communauté. Le rappel des principes républicains « liberté égalité fraternité » est ici abstrait en un seul énoncé qui en résume la portée générale.

Notre pays, et plus largement l'Europe, connaît la paix sur son territoire depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un but, un chemin, un objectif que ce sont donnés les Femmes et les Hommes qui avaient vécu les terribles périodes de conflit et leurs cortèges d'atrocités et d'injustices, de blessures physiques et morales infligées souvent sur plusieurs générations.

Depuis la fin de cette deuxième guerre mondiale, notre génération est héritière de la Paix. L'Europe a été conçue sur ces fondements, protégeant ainsi la Paix au sein de ses Etats membres.

Nous sommes donc devenus les héritiers de ce bien précieux, ce bien n'est pas exclusivement le nôtre ; en effet il est dévolu à être remis à nos enfants.

Nous devons travailler à consolider ce bien comme nous travaillerions à entretenir un bien familial ; nous devons régulièrement nous questionner, avoir des idées, nous remettre en question pour que nous puissions transmettre la Paix aux générations futures, une Paix durable, stable, parmi une communauté éclairée, fraternelle et libre dans laquelle chacun se sent considéré et égal à son prochain.

- Avons-nous travaillé assidument lors de notre apprentissage avec ces Femmes et ces Hommes dont les noms pavent nos stèles et nos livres d'histoire ?
- Avons-nous assez travaillé pour consolider cette paix qui régna en Europe depuis plus de 70 ans ?
- Avons-nous assez travaillé pour que cette Paix soit contagieuse au-delà des limites de notre Europe ?

La France en son temps a su rédiger le 10 décembre 1948 et après la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : *«Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.»*

La France éclairée a su insuffler sa vision d'une société équilibrée, juste et équitable, d'une société libre, égalitaire et fraternelle.

Engageons-nous pour cela, c'est ce que nous devons à ces femmes et ces hommes dont les noms sont inscrits à jamais sur les monuments et gravés dans les mémoires ;

Après le thème de la paix, c'est celui de la mémoire ou plus précisément **le devoir de mémoire** qui figure sur ce monument :

Cette pierre aura à « *commémorer, c'est-à-dire à se souvenir* ».

Les commémorations ne concernent pas seulement le passé ; elles engagent aussi le présent. Nous formulons le vœu que nos commémorations auront la force et le courage de maintenir l'élan qui est formulé sur cette pierre, contre les vents mauvais, contre les rancœurs ou contre les oublis qui occultent les pages sombres de notre histoire.

La compréhension du présent exige la connaissance du passé, que celle-ci puisse requérir les souvenirs et les travaux scientifiques de propos ou d'actions criminelles quelque fois répugnantes, ou qui salissent la condition humaine. Nous en avons des exemples trop récents sur lesquels il est inutile de revenir en ce jour de fête, mais notre commune n'oublie pas.

La mémoire collective est une représentation sélective du passé. Elle participe ainsi à la construction et au maintien de l'identité d'un collectif, d'une entité plus générale. Notre récit, s'il n'omet pas les soubresauts et les tumultes du monde environnant, cherche l'apaisement en toute chose, sans être mièvre. Il n'oublie pas, n'occulte rien et cherche les conciliations sur les thèmes d'une petite commune rurale. C'est l'ambition que retrace cette pierre.

C'est aussi l'hymne à la paix que trace Barbara dans sa célèbre chanson qui nous a guidé, hymne à la paix entre deux peuples qui se sont déchirés au cours des siècles passés :

« Göttingen: ... Ô faites que jamais ne revienne le temps du sang et de la haine... »

La mémoire se nourrit des traces du passé et des souvenirs d'un individu. Elle prend en compte son vécu et ses émotions face à son expérience personnelle.

Mais la mémoire peut aussi être collective : il s'agit alors d'un ensemble de faits du passé qui reste dans le souvenir de tout un groupe, plus ou moins large, lié par ces événements.

Le devoir de mémoire **est** de témoigner et de garder vivace le souvenir d'événements vécus pour tirer les leçons du passé.

Le souvenir est en effet **capital** car il donne du sens aux valeurs de la République et donne ainsi l'espoir que l'Histoire ne se répète pas car « Un peuple qui ne connaît pas son passé se condamne à le revivre » (W. Churchill).

Les témoignages, écrits ou oraux, prennent d'autant plus de valeur que les témoins directs sont de plus en plus rares.

C'est ainsi que nous avons tous cette responsabilité de transmettre la mémoire, chacun à son échelle, chacun à son niveau. La génération « senior » a la responsabilité d'être un pont entre nos aïeux et les plus jeunes. `

La commune de Murles quant à elle, par ce monument, affirme sans retenue et avec force que l'obscurantisme n'a pas sa place ici et que fraternellement et unis nous luttons contre ces doctrines d'un autre temps.

Ne perdons pas à l'esprit que non loin d'ici, à quelques heures d'avion, certains déchirent, brûlent, falsifient ou travestissent la mémoire, le souvenir d'un peuple comme si leur histoire n'avait pas existé ou figurait dans les détails.

Voyez donc notre responsabilité individuelle et collective pour préserver et transmettre fidèlement notre histoire.

Enfin par cette initiative que nous inaugurons aujourd'hui, la commune de Murles entretient la flamme de la commémoration, sans se substituer au nécessaire travail historien qui relève de l'enseignement et de l'école en particulier. Nous pensons à toutes les victimes de guerre, d'attentats, d'actes de barbarie, hommes, femmes, enfants de France et du monde qui ont combattu pour la liberté, **notre** liberté ; nous en sommes redevables.

Nous laisserons ouverte la question de savoir ce que chacun d'entre nous fait de l'histoire, ce qu'il en retient en conscience et dans l'exercice de sa liberté.

Notre parti pris, celui que nous visons à conserver et à transmettre, reste cet idéal de paix qui figure sur cette pierre devant nous.

Avant de conclure, S'il fallait insister une fois encore sur l'impérieuse nécessité d'entretenir la mémoire du passé et de cultiver la paix pour les générations futures comme un bien précieux, je rappellerais simplement cette phrase qui prend tout son sens aujourd'hui : « On ne meurt que dans l'oubli ».

C'est par ces mots que l'emplacement de ce monument au centre du village n'est pas un hasard; il est sur le chemin de la mairie, la voie Marianne, et sur le chemin qui mène les enfants à l'école.

Alors, je forme le vœu que ce lieu questionne, interroge, recentre et enrichisse les consciences.

Je vous remercie pour votre écoute.

## Remerciement dans la salle polyvalente

Madame la ministre, avant de partager le verre de l'amitié, permettez-moi de mettre en lumière celles et ceux qui ont répondu présent à cette belle cérémonie et que je n'ai pas cité dans mon discours inaugural ainsi que ceux absents et excusés  
Pour ces derniers je cite Messieurs les sénateurs BOURGI, CABANEL et BILHAC.  
Monsieur le Député de la 4 ème circonscription de l'Hérault M. ROME.

- Tous les porte-Drapeaux présents aujourd'hui :
  - La Société des Membres de Légion d'Honneur
  - L'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur
  - L'Union National des Combattants
  - Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite
- Madame la 1ere consule de la baronnie de Caravètes (750 ans)
- Les employés communaux
- Les élus municipaux et en particulier ma première adjointe Thérèse Rouvier et M Alati Robert
- Les enfants présents et ceux qui ont participé
- A Lola Morlier sculpteure et aux Ets Fages.
- Aux personnes qui ont travaillé sur ce projet
  - Monsieur Michel Bakalowich
  - Monsieur Pierre Alain Guyot
  - Mme Marie-Jeanne Gounel
- Ecole de musique de Combaillaux-Murles-Vailhauquès et les musiciens
- Et bien sur les Gendarmes et les sapeurs-pompiers
- Les Murloises et les Murloi et tout le tissu associatif.